



Examen professionnel fédéral de conseillère/conseiller en environnement Programme d'examen 2025 – provisoire

Dates administratives

24.02. – 28.03.2025
au plus tard le 02.05.2025
au plus tard le 13.08.2025

Les candidat-e-s soumettent leurs inscriptions.
Le secrétariat d'examen informe les candidats de la décision d'admission de la commission d'examen.
Le secrétariat d'examen envoie la convocation à l'examen par la poste.

Dates d'examen

Épreuve	Dates	Forme	Informations supplémentaires	Durée	Lieu
Épreuve 1 Projet pratique – Soumission du concept global avec l'inscription – Mise en œuvre du projet et rédaction du rapport – Date limite de remise du rapport – Présentation et entretien avec les experts	 jusqu'au 28.03.2025 03.05. – 31.08.2025 01.09.2025 03.11. – 14.11.2025	 écrit oral	 Feedback sur le concept global avec la décision d'admission (voir date ci-dessus) Remise en format PDF et en version papier (un exemplaire) Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les experts attribués sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	 60 minutes	 sanu, Bienne
Épreuve 2 Etude de cas	15.09. – 26.09.2025 evtl. 29. + 30.09.2025	oral	Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les experts attribués sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	3 heures	sanu, Bienne

Bases réglementaires en vigueur (voir <https://fr.umweltprofis.ch/eidgenoessische-pruefungen>)

- Règlement d'examen du 07.05.2018
- Directives du 06.02.2025